

## CONSULTATION n° 2018-013

### CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

---

#### Étude stratégique sur les Matériaux Intelligents en Occitanie

---

Date et heure limites de réception des offres :

**Jeudi 13 décembre 2018 à 12h00**

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'OCCITANIE**

11 Boulevard des Récollets

CS 97802

31078 TOULOUSE cedex 4

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'OCCITANIE SPL**

Siège social : 11 Boulevard des Récollets – 31078 TOULOUSE

Tel : 05 61 12 57 12

Capital social : 1 530 000 euros

## **SOMMAIRE**

- 1 – Présentation de l'Agence Ad'Occ
- 2 – Objet de l'étude
- 3 – Présentation de l'opération
- 4 - Contexte
- 5 – Déroulement de l'étude
- 6 - Pilotage de l'étude
- 7 – Calendrier
- 8 - Critères de choix du prestataire
- 9 - Renseignements administratifs et techniques
- 10 - Pièces de l'offre
- 11 - Transmission
- 12 – Commande et conditions
- 13 - Confidentialité – Propriété intellectuelle
- 14 - Communication
- 15 - Résiliation
- 16 – Litiges

## 1 – Présentation de l'Agence Ad'Occ

---

### AD'OCC, l'Agence régionale de développement économique : accompagner les entreprises pour créer de l'emploi

AD'OCC accompagne les entreprises de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée à chaque étape de leur vie : création, implantation, innovation, croissance, financement, export, transmission-reprise, tout en renforçant l'attractivité du territoire régional et l'attraction de talents.

L'agence est le bras armé de la Région en termes de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi. A ce titre, l'agence déploie les dispositifs de financement définis par la Région pour ancrer durablement l'emploi sur le territoire.

Avec AD'OCC, les entreprises régionales bénéficient d'un interlocuteur de proximité réactif, expert et efficace pour répondre à tous leurs besoins. L'offre d'accompagnement est complète : chaque porteur de projet doit pouvoir trouver une réponse et un accompagnement qui répondent à ses enjeux et objectifs de développement. L'action de l'agence est guidée par trois principes : agilité, simplicité et performance.

Avec plus de 170 collaborateurs (ingénieurs, chargés d'affaires spécialisés dans le management de l'innovation, l'ingénierie financière, l'aide à l'export, le marketing et la prospection) aux côtés des entrepreneurs, l'agence AD'OCC est principalement financée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elle met son expertise stratégique à disposition des projets d'innovation, de croissance ou d'export des entreprises : financement, normes et réglementation, propriété intellectuelle et intelligence économique.

## 2 – Objet de l'étude

---

Le présent cahier des charges concerne une mission de prestations intellectuelles d'étude pour la mesure du potentiel régional sur le champ des **Matériaux Intelligents**. Cette étude nécessite des compétences généralistes concernant les études de marché et la gestion de projets mais également une expertise directement liée au sujet.

Définition : Un **Matériau Intelligent** est constitué d'une base polymère, composite, céramique ou métallique que l'on va rendre sensible, adaptatif ou évolutif. Il possède des fonctions qui lui permettent de se comporter comme un [capteur](#) (détecter des signaux), un actionneur (effectuer une action sur son environnement) ou parfois comme un [processeur](#) (traiter, comparer, stocker des informations). Il peut ainsi être capable de réagir de manière contrôlée à des stimuli externes, tels que la contrainte, la température, le mouvement, l'humidité, le pH, un champ électrique ou magnétique. Cette modification de propriétés peut être intrinsèque (addition de charges, ...) ou activée par l'intégration de dispositifs (fibres optiques, composants électroniques actifs, ...) au sein de sa structure.

## 3 – Présentation de l'opération

---

L'étude vise à :

- Réaliser un état des lieux et un diagnostic sur le potentiel de cette thématique en Occitanie en consultant l'écosystème régional (Recherche / Industrie)
- Identifier des pistes de positionnements et d'ambitions de l'Occitanie sur ce champ de compétences.
- Restituer les résultats de l'étude dans le cadre de journées d'animations dédiées à ce thème

Le territoire géographique de l'étude concerne la Région Occitanie. Néanmoins, l'étude doit être réalisée en cohérence avec d'autres menées au niveau national et européen (si échéant).

## 4 - Contexte

---

Dans le cadre de la Stratégie Régionale de l'Innovation, la Région Occitanie a ciblé la thématique Matériaux et Procédés pour les industries Aéronautique et de pointe (Espace, Énergie, Santé, ...) comme une thématique prioritaire de son territoire.

Les Matériaux de Haute Technologie (métal, composites, plastiques, céramiques, textiles, poudres, bio-sourcés, ...) et les procédés associés (mise en forme spécifique, robotisation, traitement surface/ dépôt, fabrication additive, contrôle non destructif, ...) ont des spectres d'applications directes très larges. En complément, leurs développements peuvent être réalisés dans le cadre de systèmes plus complets (capteurs, actionneurs, batteries, ...) avec des usages finaux multiples.

En conséquence, de nombreuses actions sur le continuum Recherche – Développement – Industrialisation existent sur ce thème pour faciliter l'émergence de projets structurants (Institut ou Equipe à vocation pluridisciplinaire, grands projets, plates-formes technologiques, mise au point de systèmes à forte valeur ajoutée).

L'objectif principal de cette étude sera donc de détecter ces projets, de les cartographier en intégrant les acteurs industriels associés et de définir le potentiel régional sur le sujet des matériaux intelligents. La finalité sera, le cas échéant, de structurer une dynamique de filière.

## 5 - Déroulement de l'étude

---

Cette étude se déroulera en 3 étapes :

### ➤ Point d'étape n° 1 - État des lieux et diagnostic sur le potentiel de ce domaine en Occitanie

L'objectif de cette étape est de réaliser :

- Un rapide état des lieux national sur des centres de compétences-clés dans ce domaine
- Une cartographie régionale des acteurs industriels et académiques significatifs évoluant sur le domaine
- Une liste de projets structurants récents déjà soutenus sur ce thème
- Un diagnostic du potentiel détecté en Occitanie avec les forces et faiblesses, opportunités et menaces

*Livrable : Rapport de diagnostic attendu pour mi-février 2019.*

### ➤ Point d'étape n° 2 - Identification de pistes de positionnements et d'ambitions de l'Occitanie sur cette filière

L'objectif de cette étape est d'identifier, sur la base du diagnostic proposé dans la phase précédente, des pistes de positionnements et d'ambitions de l'Occitanie sur ce thème. Les positionnements et ambitions régionales devront être proposées par rapport aux autres initiatives régionales, nationales et européennes.

Il sera également demandé de proposer la définition d'un périmètre pertinent et cohérent des domaines d'applications à privilégier mais aussi les synergies possibles entre différents acteurs, notamment par l'intermédiaire de questionnements directs (base : 20 contacts) des acteurs régionaux majeurs des secteurs concernés (cibles possibles : Aéronautique, Spatial, Energie, Nautisme, ...).

*Livrable : Proposition de positionnements et d'ambitions pour le 30 mars 2019*

### ➤ Point d'étape n° 3 - Réalisation d'une restitution des résultats de l'étude

La restitution des résultats de l'étude se fera lors d'une conférence spécifique prévue au 2<sup>nd</sup> trimestre 2019. Ce séminaire pourra inclure l'organisation de groupes de travail sur les sujets stratégiques identifiés lors de l'étude.

Documentation : Le titulaire s'engage à fournir à la livraison toute la documentation et/ou prestation rédigée en langue française. Il s'engage à fournir les éventuels rectificatifs sans supplément de prix.

## 6 - Pilotage de l'étude

---

### ➤ Comité de Pilotage de l'étude (CPE)

L'étude sera suivie par un comité de pilotage composé du porteur et des financeurs

### ➤ Comité Technique de Suivi (CTS)

Le comité de pilotage s'appuiera sur un comité technique de suivi. La composition de ce comité technique sera précisée lors de la réunion de lancement de l'étude avec le prestataire. Le prestataire sera en charge de la coordination et de l'animation de ce comité.

## 7 - Calendrier

---

### Calendrier prévisionnel

Date et heure limites de remise des offres : **Judi 13 décembre 2018 – 12h00**

Sélection du prestataire : **Mardi 18 décembre 2018**

Fin de l'étude : **31 mars 2019**

## 8 - Critères de choix du prestataire

---

La prestation sera attribuée au candidat présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Qualité technique et méthodologique de l'offre globale **noté sur 60**
  - Qualité technique de la réponse (adéquation au cahier des charges, logique d'intervention, pertinence des méthodes et outils mis en œuvre) (*noté sur 25*)
  - Expériences sur la réalisation d'études similaires (*noté sur 10*)
  - Composition de l'équipe (qualité et expérience des intervenants (*noté sur 25*))
- Prix des prestations (Fournir le détail des prestations) **noté sur 40**

Les prix seront fermes, non actualisables et établis aux conditions économiques du mois de novembre 2018.

Ils devront intégrer les temps de rencontres en cours de mission ainsi que tous les frais annexes (déplacement, hébergement, ...).

Les prix devront être garantis jusqu'au jour de livraison.

AD'OCC se réserve le droit :

- D'organiser une audition dans ses locaux du ou des candidats dont les offres auront été pré-sélectionnées,
- De négocier avec les candidats ayant remis une offre régulière.

## 9 - Renseignements administratifs et techniques

---

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

- Informations Techniques : Jean-Philippe Mounier [jean-philippe.mounier@agence-adocc.com](mailto:jean-philippe.mounier@agence-adocc.com)
- Informations administratives : Marc Bigot [marc.bigot@agence-adocc.com](mailto:marc.bigot@agence-adocc.com)

## 10 – Pièces de l'offre

---

Les offres des candidats, exprimées en Euro, seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une offre technique et financière détaillant la méthodologie d'accompagnement et le prix des prestations. Le chiffrage devra intégrer tous les frais afférents à la mission ainsi que les temps de rencontre et de coordination préalable, en cours et en fin d'action avec le chef de projet.
- Une présentation de l'équipe projet
- Une présentation synthétique de l'entreprise avec notamment des références dans l'objet de la consultation

## 11 – Transmission des offres

---

Les offres sont à transmettre au format numérique au plus tard pour la date et heure figurant en première page.

Offre à adresser à : [jean-philippe.mounier@agence-adocc.com](mailto:jean-philippe.mounier@agence-adocc.com) et [marc.bigot@agence-adocc.com](mailto:marc.bigot@agence-adocc.com)

## 12 – Commandes et conditions

---

### Durée et date d'effet de la commande

La commande de la prestation entrera en vigueur à compter de sa notification par AD'OCC.

### Conditions de règlement

Un ou plusieurs acomptes pourront être versés :

- - 80 % au démarrage des travaux
- - 20 % à la suite de la restitution des résultats de l'étude.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement et sous réserve de la remise et l'acceptation des livrables.

### **13 - Confidentialité et propriété intellectuelle**

---

#### Confidentialité

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de l'Agence AD'OCC à titre confidentiel, des renseignements, documents ou d'éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Il doit sans délai avertir L'Agence AD'OCC de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus.

Le titulaire doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution du marché. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

#### Propriété intellectuelle

Le titulaire garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire.

Le titulaire s'engage à céder à titre exclusif à L'Agence AD'OCC l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande de L'Agence AD'OCC et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris Internet).

Le titulaire garantira à L'Agence AD'OCC la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés.

La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de L'Agence AD'OCC, laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits.

L'Agence AD'OCC aura l'entière liberté de protéger chacune des créations à son nom par un titre de propriété industrielle.

Le titulaire garantit L'Agence AD'OCC contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins, de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit.

#### Droits des tiers :

Le prestataire s'engage à respecter les droits des tiers interrogés (droits à l'image, droits d'auteur ...). Il s'engage notamment à les informer préalablement à l'entretien et à recueillir leur consentement quant à l'enregistrement, la citation de leurs propos, la diffusion d'images ...dans les documents produits.

Le prestataire garantit AD'OCC contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins (artistes, interprètes), de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit d'exploiter, de représenter et de reproduire.

### **14 - Communication**

---

Le prestataire est autorisé à faire valoir pour sa propre communication la mission confiée par AD'OCC.

### **15 - Résiliation**

---

Le contrat pourra être résilié aux torts du titulaire en cas d'inexactitude ou de documents prouvant son irrégularité vis à vis des obligations sociales et fiscales et de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de l'Agence AD'OCC.

### **16 – Litiges**

---

En cas de controverse ou réclamation entre les parties au sujet de la présente étude, les parties tenteront dans un délai de 30 jours calendaires à partir de la naissance du litige, de régler ledit litige à l'amiable, le cas échéant en faisant préalablement appel à la médiation. En cas de litige persistant, une procédure sera engagée auprès du tribunal compétent de Toulouse.